



BILAN ANNUEL DE L'OBSERVATOIRE DES INCIVILITÉS



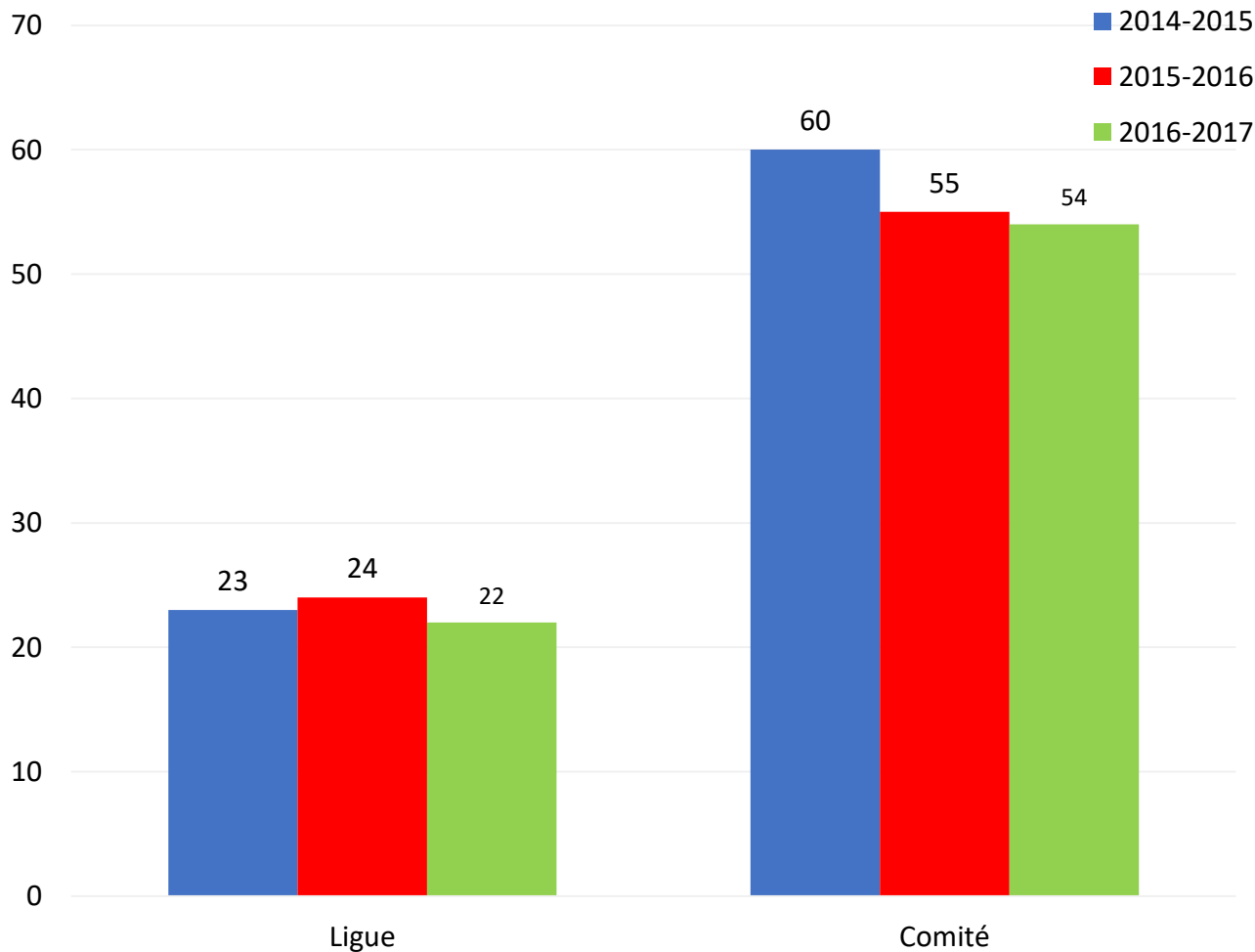
Comité Directeur des 1^{er} et 2 décembre 2017

SANCTION / OBSERVATOIRE

- Chaque année, la Commission Fédérale Démarche Citoyenne présente au Comité Directeur un rapport de l'Observatoire des Incivilités.
- Nous avons défini une incivilité comme étant une infraction aux articles de **l'Annexe 1.1.3/ 1.1.5/ 1.1.9 du Règlement Disciplinaire Général** ~~609.3, 609.5 et 609.6 (*)~~ des règlements généraux de la FFBB donnant lieu à ouverture d'un dossier par une instance disciplinaire départementale, régionale ou fédérale.

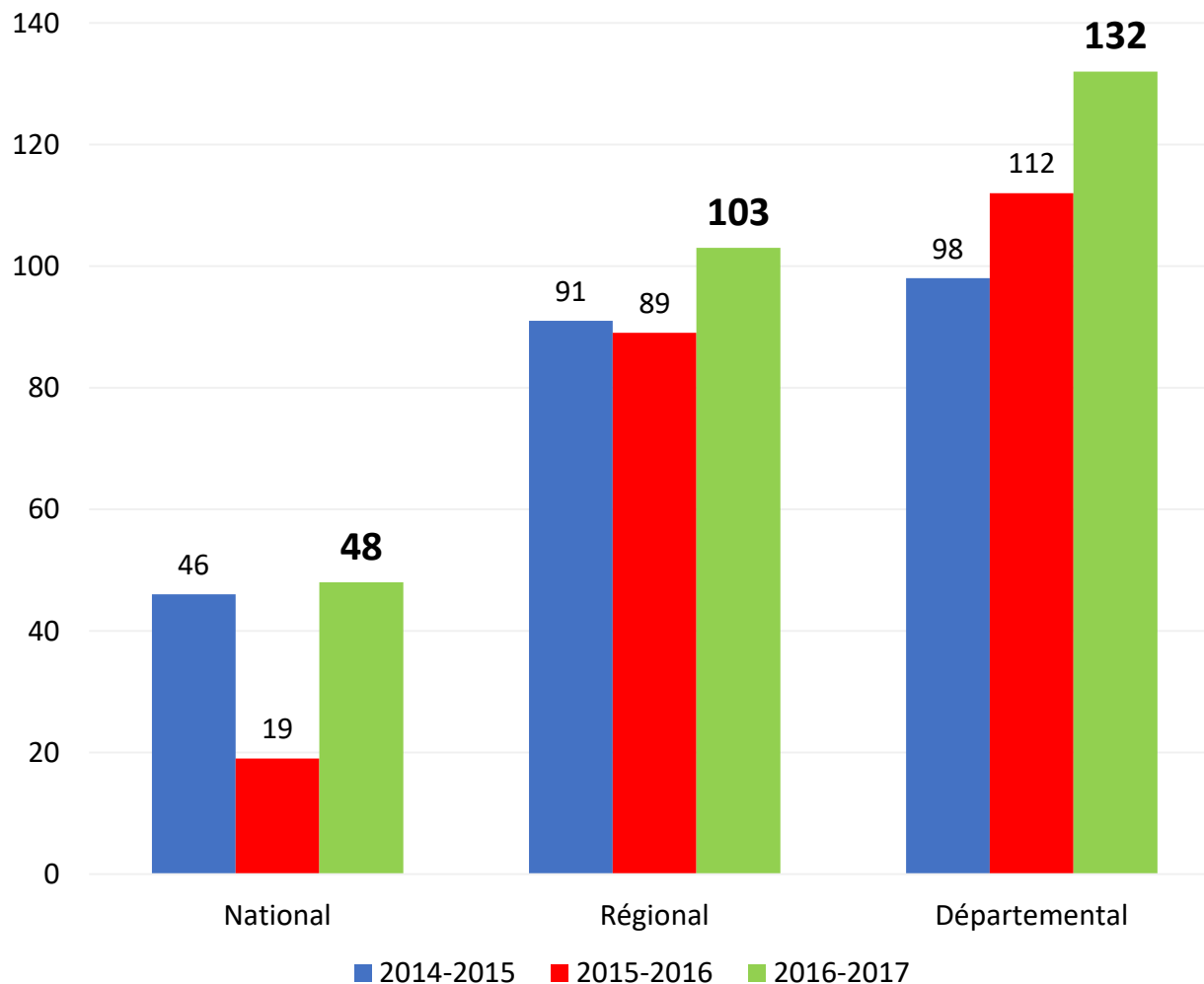
() articles du nouveau règlement disciplinaire à actualiser*

NOMBRE DE LIGUES ET COMITÉS RENSEIGNANT L'OBSERVATOIRE



Nombre de structures ayant enregistré au moins une sanction dans la saison sportive

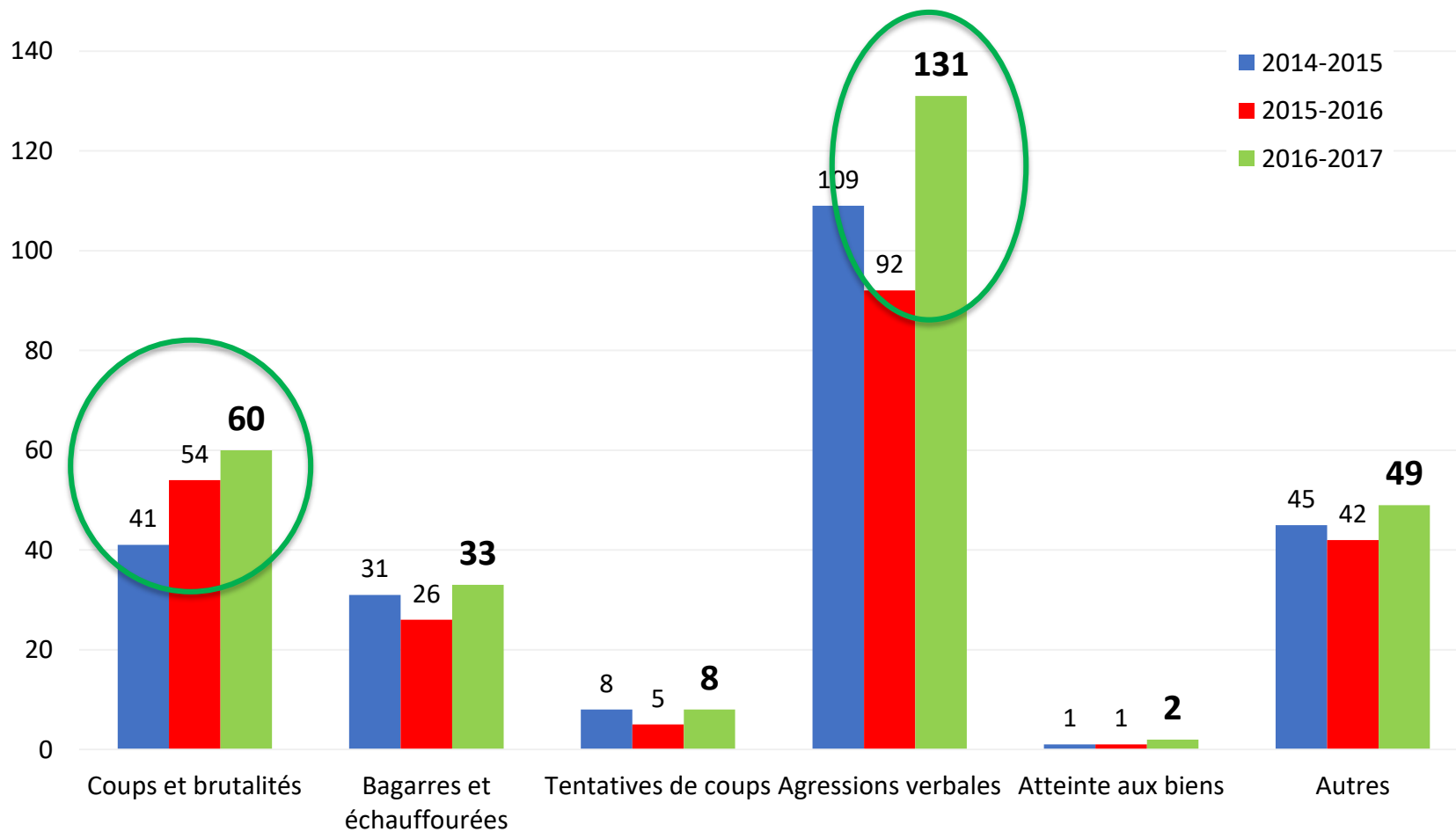
LE RECENSEMENT PAR NIVEAU DE JEU



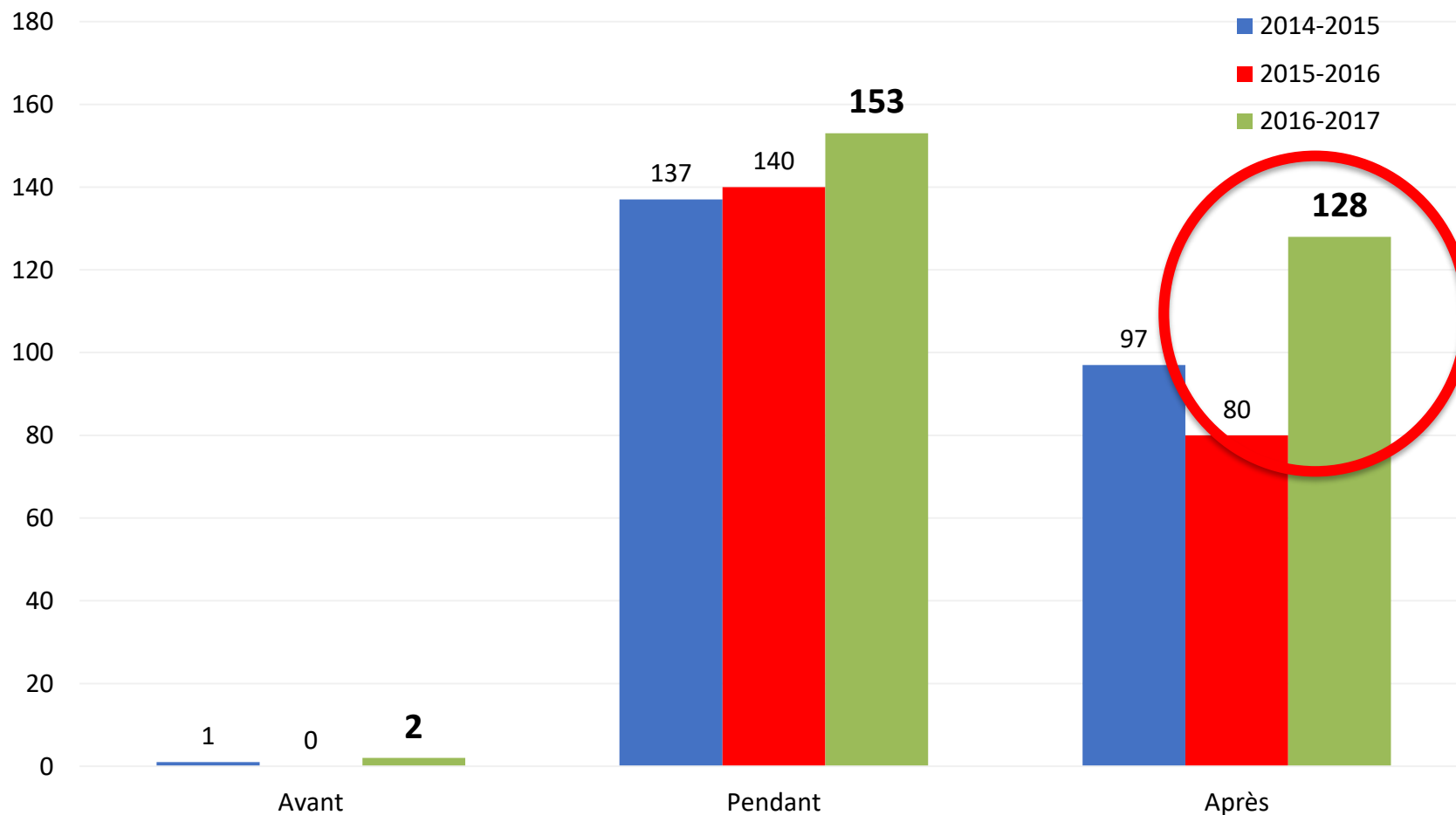
Au total nous
enregistrons
283 sanctions
sur la saison
pour
220 la saison
précédente

+ 28,6 %

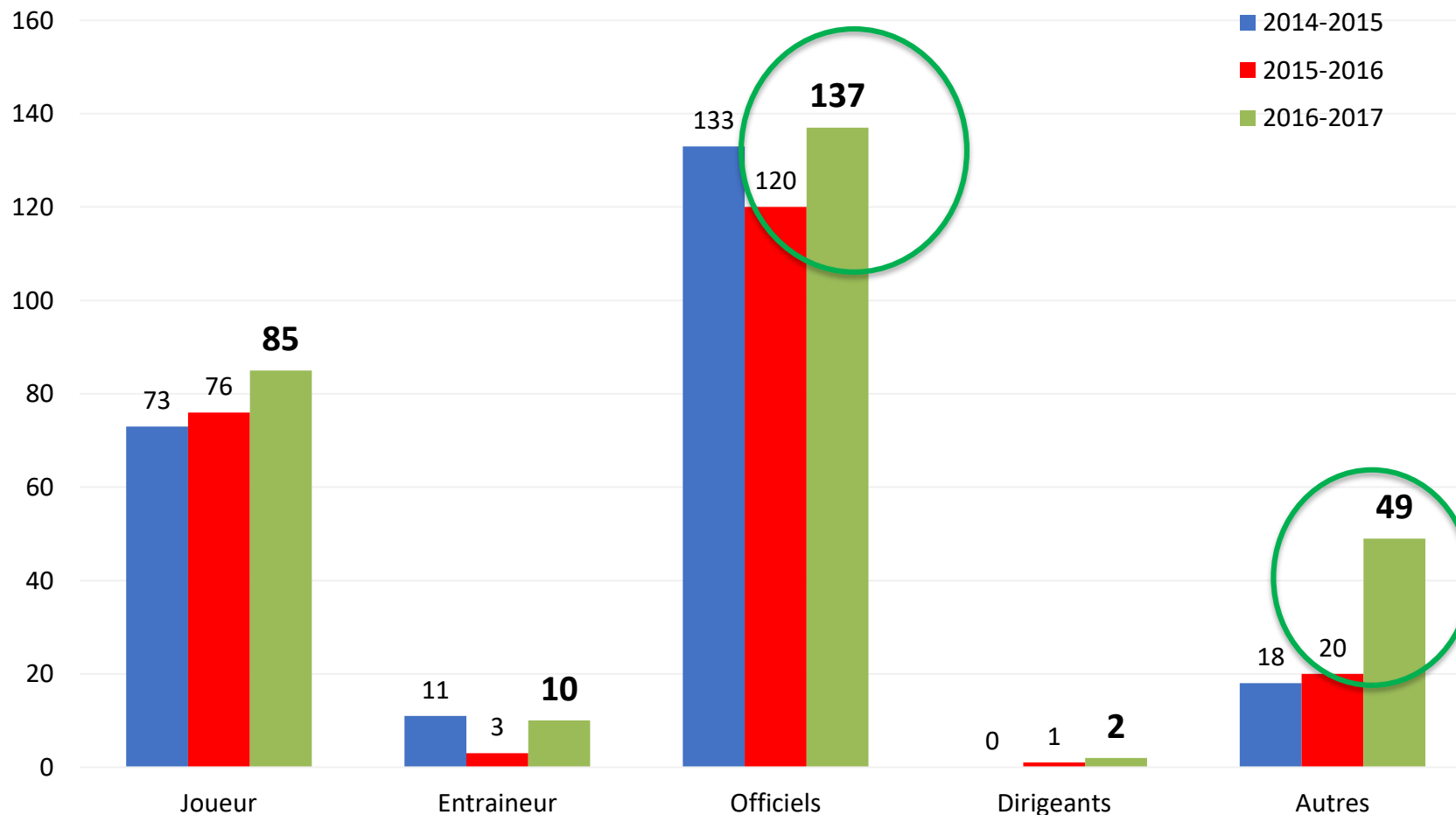
LE RECENSEMENT PAR TYPE D'INCIVILITÉ



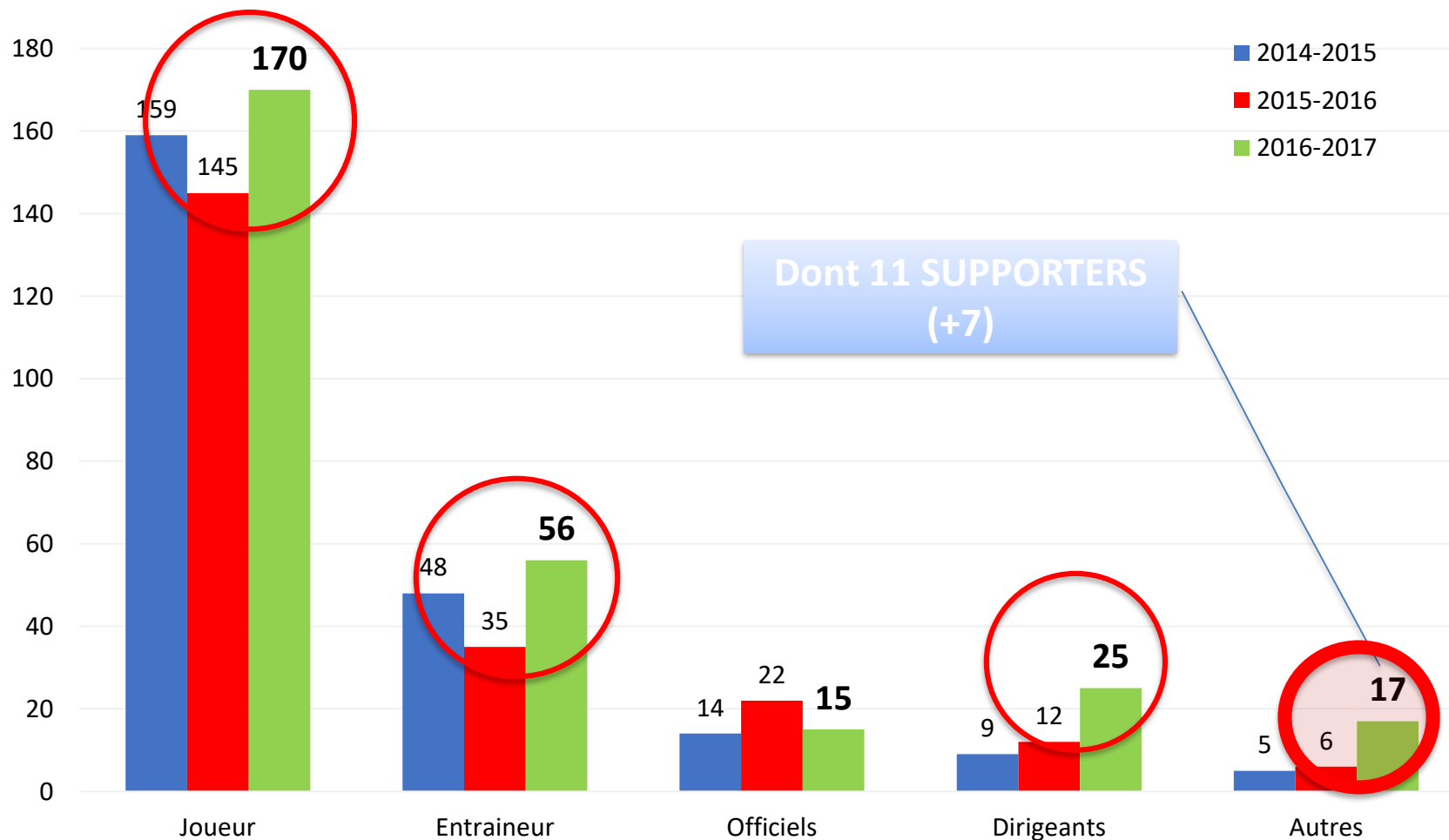
LE RECENSEMENT PAR MOMENT DANS LA RENCONTRE



LE RECENSEMENT PAR TYPE DE VICTIME



LE RECENSEMENT PAR TYPE D'AUTEUR



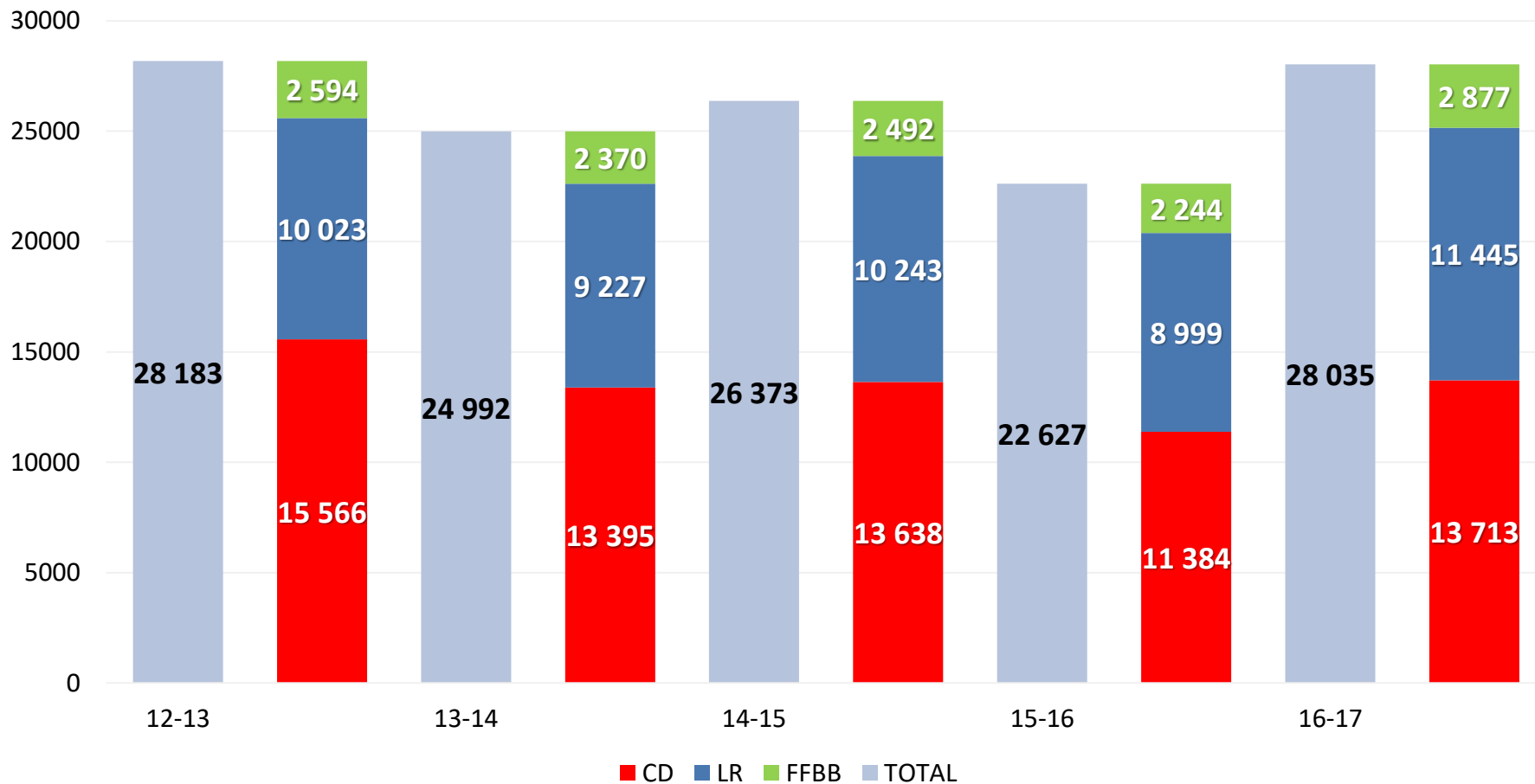
CONSTATS

- Plus le niveau de compétition diminue, **plus les faits recensés sont « physiques »** :
 - 25,0 % dans les compétitions nationales
 - 27,2 % dans les compétitions régionales
 - 40,2 % dans les compétitions départementales
- Plus le niveau de compétition diminue, **plus les joueurs sont auteurs des faits** :
 - 50,0 % dans les compétitions nationales
 - 59,2 % dans les compétitions régionales
 - 64,4 % dans les compétitions départementales

CONSTATS

- Plus le niveau de compétition diminue, **plus les joueurs sont victimes des faits** :
 - 27,1 % dans les compétitions nationales
 - 26,2 % dans les compétitions régionales
 - 34,1 % dans les compétitions départementales
- Plus le niveau de compétition diminue, **moins les arbitres sont victimes des faits** :
 - 62,5 % dans les compétitions nationales
 - 53,4 % dans les compétitions régionales
 - 38,6 % dans les compétitions départementales

FAUTES TECHNIQUES ET DISQUALIFIANTES S.R.





FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80